



ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE
ET DES RESERVISTES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON
n° 02/2023 du 16/08/23

*Prochaine réunion jeudi **14 septembre 2023, 18h** à la maison du combattant*

Comité de rédaction : G.PALOMBO-CHATETEAU
Directeur de la publication : Ph PALOMBO

Destinataires : adhérents - délégué général UNOR - COMSUP - DRA Queensland



JUMELAGE AVEC LA DRA.

UNOR - AOR - NC
BP 4723 98847 NOUMEA CEDEX
www.unor-aor-nc.com



Ville de
NOUMÉA

AVEC LE SOUTIEN DE LA MAIRIE DE NOUMEA



LE MOT DU PRESIDENT

Ce bulletin de liaison reprend une actualité particulièrement dense. Les activités de l'association se sont maintenues avec la participation aux différents événements patriotiques à Nouméa, à Brisbane sans oublier nos conférences qui rencontrent toujours un franc succès auprès de nos invités.

L'actualité locale repose essentiellement sur la deuxième visite du Président Macron. ce dernier a souhaité lever les doutes sur sa vision pour la Nouvelle-Calédonie dans la République. Ainsi, il a confirmé le cadre qui accompagnera les prochains travaux préparatoires devant fixer le futur statut dès septembre prochain à Paris sous l'égide du Premier ministre. Plusieurs rappels de la réalité de notre quotidien et de ses enjeux majeurs qu'ils soient économiques, financiers et sociaux que nos élus devront relever en toute responsabilité. Enfin, on été soulevés l'axe indo-pacifique et un contexte régional convoité pour lesquels la Nouvelle-Calédonie reste un atout.

La France quant elle, s'engage par un pacte pour accompagner cette ambition pour l'avenir.

Enfin, le cadre de la nouvelle LPM, suggère quelques réflexions relatives à la montée en charge de la réserve opérationnelle à travers une loi du pays adoptée par le congrès de la Nouvelle-Calédonie qui pose une question fondamentale, celle de la compétence régaliennne en matière de défense nationale. En effet, les droits et obligations des réservistes de la Garde nationale doivent être les mêmes sur l'ensemble du territoire de la République. En d'autres termes, la gestion de leur statut peut difficilement être partagée entre l'Etat et une institution locale, instaurant d'ailleurs à ce jour, une inégalité de traitement devant la loi !

Bonne lecture !

This newsletter covers a particularly busy period. The association's activities have continued, with participation in various patriotic events in Nouméa and Brisbane, not forgetting our conferences, which are always a great success with our guests.

President Macron's second visit to New Caledonia was the main event of the year, as he sought to dispel any doubts about his vision for New Caledonia in the Republic. He confirmed the framework that will underpin the preparatory work that will begin in September in Paris under the auspices of the Prime Minister to establish the future status of New Caledonia. Several reminders of the reality of our daily lives and the major economic, financial and social challenges that our elected representatives will have to face with full responsibility. Lastly, the Indo-Pacific axis and a coveted regional context were raised, for which New Caledonia remains an asset.

France, for its part, is making a commitment through a pact to support this ambition for the future.

Finally, the framework of the new LPM suggests some reflections on the ramping up of the operational reserve through a loi du pays adopted by the Congress of New Caledonia, which raises a fundamental question, that of regalian competence in matters of national defence. The rights and obligations of National Guard reservists must be the same throughout the territory of the Republic. In other words, the management of their status can hardly be shared between the State and a local institution, thereby creating inequality of treatment before the law!

Enjoy your reading!

Le CRC2 -LCL (H) PALOMBO Philippe, Ph.D



1. EVENEMENTS PASSES

1.1/VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (24-26 juillet)

Le Président Macron est venue en Nouvelle-Calédonie pour la deuxième fois. Il était accompagné par le ministre de l'Intérieur et des Outre mer, Gérald Darmanin, du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, du ministre délégué chargé des Outre mer, Philippe Vigier et du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna. Après un accueil républicain puis coutumier, des échanges avec la jeunesse et des rendez-vous de travail avec les parties prenantes du territoire ou sur le terrain (Touho et Moindou) afin de mesurer l'impact de l'érosion du littoral ou de visiter une exploitation d'ananas. Le discours tant attendu place de la Paix a permis au président de la République de revenir devant plus de 10000 personnes à dominante tricolore, sur l'issue des trois référendums et a appelé tous les Calédoniens à participer à un nouveau projet de société dans la France : « *Pas de retour en arrière, pas de bégaiement, pas de surplace* » a-t-il lancé. A ce titre, il propose un pacte pour l'avenir avec un dégel du corps électoral et en 2024, une révision de la Constitution. Sur la filière nickel, le locataire de l'Elysée a indiqué qu'il n'utilisera pas l'argent public pour des modèles improductifs. Enfin, il a précisé son chemin géopolitique et climatique lié à l'axe indopacifique : le renforcement des moyens militaires et la création d'une académie militaire du Pacifique sans oublier le développement de la stratégie climatique et de la protection de la biodiversité.

President Macron visited New Caledonia for the second time. He was accompanied by the Minister of the Interior and Overseas Territories, Gérald Darmanin, the Minister of the Armed Forces, Sébastien Lecornu, the Minister Delegate for Overseas Territories, Philippe Vigier, and the Minister of Europe and Foreign Affairs, Catherine Colonna. After a republican and customary welcome, there were exchanges with young people and working meetings with local stakeholders or in the field (Touho and Moindou) to measure the impact of coastal erosion or visit a pineapple farm. The long-awaited speech on the Place de la Paix gave the President of the Republic the opportunity to review the outcome of the three referendums in front of a crowd of more than 10,000 predominantly tricoloured people, and called on all New Caledonians to take part in a new project for society in France: "No turning back, no stuttering, no standing still", he said. To this end, he proposed a pact for the future, with a freeing of the electorate and a revision of the Constitution in 2024. With regard to the nickel industry, the Elysée resident indicated that he would not use public money for unproductive models. Lastly, he outlined his geopolitical and climatic path in relation to the Indo-Pacific axis: the strengthening of military resources and the creation of a Pacific military academy, not forgetting the development of a climate strategy and the protection of biodiversity.



1.2/ LES MISSIONS INTERNATIONALES SUR LE TERRITOIRE

A) LA MISSION JEANNE D'ARC 2023

Parti le 8 février de Toulon, le groupe Jeanne D'Arc est arrivé le 20 avril à Nouméa. Cette mission reprend une ancienne tradition de la Marine nationale, soit une circumnavigation de 155 jours entre la Méditerranée, la mer Rouge, la zone indo-pacifique avant de rejoindre par le canal de Panama, son port d'attache par les Antilles et l'océan Atlantique.

Ce déploiement exceptionnel composé de la frégate *La Fayette* et du porte-hélicoptères amphibie *Dixmude* est armé par 800 marins et personnels d'un groupement tactique embarqué et d'un détachement de l'aviation légère de l'armée de terre. Le groupe Jeanne d'Arc permet d'une part, d'accroître les capacités opérationnelles et la coopération régionale conduite par les FANC pendant son temps de présence en Océanie, d'autre part, de former le groupement de l'école d'application des officiers de Marine.

Leaving Toulon on 8 February, the Jeanne D'Arc group arrived in Nouméa on 20 April. This mission continues an old tradition of the French Navy: a 155-day circumnavigation of the Mediterranean, the Red Sea and the Indo-Pacific zone before returning via the Panama Canal to its home port in the West Indies and the Atlantic Ocean.

This exceptional deployment, comprising the frigate *La Fayette* and the amphibious helicopter carrier *Dixmude*, is manned by 800 sailors and personnel from an embarked battle group and an army light aviation detachment. The Jeanne d'Arc group will enhance the operational capabilities and regional cooperation of the French Armed Forces while it is in Oceania, as well as training the Naval Officer Training School group.





B) L'EXERCICE CROIX DU SUD 2023.

L'exercice croix du Sud a eu lieu du 24 avril au 6 mai. Pour 2023, l'objectif était d'entraîner les forces armées françaises à conduire tant une opération interarmées qu'interalliées dans le domaine de la gestion de crise post-catastrophe naturelle et d'assistance humanitaire.

Les chefs de 18 délégations présentes en lien avec les officiers d'état-major français et étrangers ont assisté aux différents briefings afin de connaître les règles de l'exercice et de mieux appréhender leurs missions pendant cette quinzaine. Tandis qu'au RIMaP-NC Plum, les soldats français et étrangers ont commencé à se découvrir à travers plusieurs instructions sur le matériel. Des simulations ont permis de renforcer la résilience régionale en Océanie et la présence dans la zone.

Ainsi, dès le 1er mai, une section franco/américaine de parachutistes sécurise la zone autour de l'aérodrome de Koumac. Ils sont rejoints par une section fidjienne qui débarque sur la plage avec les moyens amphibies du *Dixmude*.

Une section franco/australienne effectue alors une évacuation de ressortissants

Les jours suivants, le groupe tactique embarqué de l'armée de terre rejoint Koumac également avec les moyens amphibies de la Marine nationale permettant la distribution d'eau de façon collective. La section fidjienne est chargée de la sécurité du camp et des abords. La section américaine procède à un contrôle de zone hostile avec un posé d'assaut du CASA à Poum. Des simulations de manifestations tantôt amicales, tantôt hostiles ont été réalisées.

Les associations (Croix rouge, ordre de Malte) ont été pleinement associées à travers des actions réelles tout en appuyant la cellule d'exercice chargée de l'accueil des ressortissants.

Toutes ces actions ont été coordonnées par un État-major international à Nouméa et relayées par les différents centres de commandement des composantes Terre, Mer, Air.

The Southern Cross exercise took place from 24 April to 6 May. For 2023, the aim was to train the French armed forces to conduct both a joint and combined operation in the field of post-natural disaster crisis management and humanitarian assistance.

The heads of the 18 delegations present, together with French and foreign staff officers, attended the various briefings to learn the rules of the exercise and gain a better understanding of their missions during the fortnight. At RIMAP-NC Plum, the French and foreign soldiers got to know each other through a series of instructions on the equipment. Simulations were used to reinforce regional resilience in Oceania and the presence in the area.

From 1 May, a Franco-American section of paratroopers secured the area around Koumac airfield. They were joined by a Fijian section that landed on the beach with the amphibious resources of the *Dixmude*.

A Franco-Australian section then carried out an evacuation of nationals.

In the days that followed, the army's embarked battle group also reached Koumac with the French Navy's amphibious resources, enabling water to be distributed collectively. The Fijian section was responsible for security in and around the camp. The American section carried out a hostile zone check with a CASA assault position in Poum. Simulations of both friendly and hostile demonstrations were carried out.

The associations (Red Cross, Order of Malta) were fully involved through real actions while supporting the exercise cell in charge of welcoming the nationals.

All these actions were coordinated by an international headquarters in Nouméa and relayed by the various land, sea and air component command centres.



C) PEGASE 23

Arrivés depuis Guam dimanche 23 juillet, deux Rafale, un MRTT et un A400M sont repartis de la Base aérienne 186 Nouméa-Tontouta le 27 juillet. Pendant leur escale en Nouvelle-Calédonie, les Rafale auront été visibles dans le ciel de Nouméa pendant plusieurs jours. Plusieurs passages au-dessus du centre ville dès le lendemain de leur arrivée. Le mardi lors des honneurs du président de la République et le long du trait de côte pour saluer la population sans oublier un dernier passage très, trop rapide pour dire au revoir le jeudi.



2 MAY 2023



ADF Contingent Commander for Exercise Croix Du Sud Captain John Cowan greets a French Armed Forces flag bearer in New Caledonia. Photo: Corporal Dustin Anderson

defence.gov.au

Avec ce déploiement en Océanie d'une partie de la mission PEGASE23, alors qu'une autre partie a poursuivi en Asie du Sud-Est, nos armées montrent leur capacité à projeter une force aérienne en toute autonomie pour protéger la population des territoires ultramarins et contribuer à la stabilité régionale.

Arriving from Guam on Sunday 23 July, two Rafales, an MRTT and an A400M departed from 186 Nouméa-Tontouta air base on 27 July.

During their stopover in New Caledonia, the Rafales were visible in the skies over Nouméa for several days.

Several passes over the city centre the day after their arrival. On Tuesday, during the honours given by the President of the Republic, and along the coastline to greet the population, not forgetting a very, too quick final pass to say goodbye on Thursday.

With this deployment to Oceania of part of the PEGASE23 mission, while another part continued on to South-East Asia, our armed forces are demonstrating their ability to project an air force in complete autonomy to protect the population of the overseas territories and contribute to regional stability.

1.3/ L'ANZAC DAY.

La cérémonie de l'Anzac Day s'est tenue le 25 avril place Bir Hakeim avec la présence aux côtés des FANC, des sections australiennes et néo-zélandaises présentent à l'occasion de



l'exercice croix du Sud.

L'émotion était palpable avec le rappel de faits de guerre, la lecture de poésies, les hymnes des 3 pays chantés *a cappella*, le dépôt de gerbes puis de fleurs par des enfants des classes de défense. Un hommage à ceux qui se sont battus et ceux qui se battent encore pour notre liberté à tous.

The Anzac Day ceremony was held on 25 April in Place Bir Hakeim, alongside the FANC, the Australian and New Zealand sections present for the Southern Cross exercise.

The emotion was palpable as wartime events were recalled, poems were read, the anthems of the 3 countries were sung *a cappella*, and wreaths and flowers were laid by children from the defence classes. A tribute to those who fought and those who are still fighting for the freedom of us all.



1.4/ COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945.

Louis LE FRANC, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie a présidé la 78^e cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, en présence des autorités civiles et militaires, au monument aux morts de la place Bir-Hakeim à Nouméa.

La cérémonie a débuté par le salut au drapeau, la revue des troupes, la lecture de l'ordre du jour du général De Lattre de Tassigny et du général De Gaulle par des élèves des classes de Défense et la lecture du message de la secrétaire d'État chargée de la Mémoire et des Anciens combattants par le haut-commissaire. Un dépôt de gerbe a conclu la cérémonie.

Louis LE FRANC, High Commissioner of the Republic in New Caledonia, presided over the 78th commemoration ceremony for 8 May 1945, in the presence of the civil and military authorities, at the war memorial in Place Bir-Hakeim in Nouméa.

The ceremony began with a salute to the flag, a review of the troops, the reading of the order of the day by General De Lattre de Tassigny and General De Gaulle by pupils from the Defence classes and the reading of the message of the Secretary of State in charge of Memory and Veterans by the High Commissioner. A wreath laying concluded the ceremony.



the reading of the message from the Secretary of State for Remembrance and Veterans by the High Commissioner. A wreath-laying ceremony concluded the ceremony.

1.5/ COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE.

Place Bir-Hakeim ce 27 mai, pour commémorer la journée nationale de la résistance. Cette journée d'hommage est en effet celle d'un anniversaire : celui de la création du Conseil national de la résistance en 1943.

Un extrait du message de la secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants et de la mémoire, lu ce matin par M. Alfonsi, secrétaire général du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie :

« le 27 mai 1943, 17 résistants se rassemblaient clandestinement rue du Four à Paris pour transcender leurs différences et unifier les organisations combattantes, politiques, syndicales. Souvenons-nous du pacte social et républicain qu'ils construisirent du plus profond de l'oppression et qui continue aujourd'hui d'assurer la cohésion de la Nation pour la suite des actions menant à la victoire. »

Place Bir-Hakeim on 27 May, to commemorate National Resistance Day.

This day of tribute marks an anniversary: that of the creation of the National Resistance Council in 1943.

An extract from the message from the Secretary of State for Veterans and Remembrance, read this morning by Mr Alfonsi, Secretary General of the High Commission of the Republic in New Caledonia:

"On 27 May 1943, 17 members of the Resistance met clandestinely in the rue du Four in Paris to transcend their differences and unify the fighting, political and trade union organisations.

Let us remember the social and republican pact that they built from the depths of oppression and which continues today to ensure the cohesion of the Nation for the continuation of actions leading to victory".

1.6/ JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE.

Place Bir Hakeim, une cérémonie a été organisée le 8 juin à la mémoire des morts pour la France en Indochine en présence des autorités civiles et militaires.

Cette cérémonie était présidée par M. Louis Le Franc haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie.

La lecture du message de Patricia Miralles secrétaire d'État auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire, a précédé le dépôt de gerbe.

At Place Bir Hakeim, a ceremony was held on 8 June in memory of those who died for France in Indochina, in the presence of civil and military authorities.

The ceremony was presided over by Louis Le Franc, High Commissioner to New Caledonia.

A message from Patricia Miralles, Secretary of State to the Minister for the Armed Forces, with responsibility for veterans and remembrance, was read out before the wreath was laid.



1.7/ APPEL DU 18 JUIN

Le 18 juin, sous la présidence du Haut-commissaire de la république, les FANC ont commémoré le 83ème anniversaire de l'appel du général de Gaulle, lancé depuis Londres le 18 juin 1940. La cérémonie comportait un hommage aux compagnons de la libération originaires de Nouvelle-Calédonie, laissant une place d'honneur à Auguste Bénébig dont la carrière et une citation ont été lus par ses petits-enfants. Ce héros calédonien a donné son nom au nouveau patrouilleur de la Marine nationale arrivé en avril à Nouméa. Cette cérémonie fut également l'occasion pour le haussaire de transmettre le message du ministre des armées et de remettre avec le général Putz plusieurs croix du combattant à des militaires d'active, de réserve et d'anciens de l'institution.



On 18 June, under the chairmanship of the High Commissioner of the Republic, the FANC commemorated the 83rd anniversary of General de Gaulle's appeal, launched from London on 18 June 1940. The ceremony included a tribute to the Companions of the Liberation from New Caledonia, with pride of place given to Auguste Bénébig, whose career and a citation were read out by his grandchildren. This New Caledonian hero gave his name to the new French Navy patrol boat that arrived in Nouméa in April. The ceremony was also an opportunity for the haussaire to pass on the message from the Minister for the Armed Forces and, together with General Putz, to present a number of veterans' crosses to active and reserve military personnel and veterans of the institution.



1.8/ FÊTE NATIONALE

Cette année, les Calédoniens avaient répondu présents pour le traditionnel défilé des forces vives qui s'engagent pour défendre la nation, le thème choisi étant d'ailleurs, « la jeunesse et la réserve ». En premier lieu, les forces armées, de la gendarmerie, de la police nationale, de la police et des sapeurs-pompiers municipaux sans oublier le RSMA et les moyens de la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques.

En second lieu, le public a apprécié la classe de défense du collège de Dumbéa-sur-Mer, des préparations militaires ainsi que des réservistes opérationnels de la Garde nationale avant un magistral *haka* effectué par des éléments de la 5e compagnie du RIMAP-NC.

Ce rendez-vous entre la Nation et ses forces morales permettent de mesurer l'esprit de résilience et de résistance à travers le sens de l'engagement de la population dans un éventuel mais pas improbable conflit de haute intensité.

This year, the people of New Caledonia turned out in force for the traditional parade of the living forces who are committed to defending the nation, the chosen theme being "youth and the reserves". Firstly, the armed forces, the gendarmerie, the national police force, the police and the municipal fire brigade, not forgetting the RSMA and the resources of the Directorate of Civil Security and Risk Management.

Secondly, the public enjoyed the defence class from the Dumbéa-sur-Mer secondary school, military training and operational reservists from the National Guard, before a masterly *haka* performed by members of the 5th company of the RIMAP-NC.





This meeting between the nation and its moral forces is an opportunity to measure the spirit of resilience and resistance through the sense of commitment of the population in a possible but not unlikely high-intensity conflict.

1.9/ ARRIVÉE DU NOUVEAU COMSUP

Ce mardi 08 août, les honneurs militaires ont été rendus sur la place Bir-Hakeim au général de brigade Yann Latil, nouveau commandant supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie. Nous lui souhaitons la bienvenue !

On Tuesday 08 August, military honours were paid in Place Bir-Hakeim to Brigadier General Yann Latil, the new superior commander of the armed forces in New Caledonia. Yann Latil, the new senior commander of the armed forces in New Caledonia. We wish him a warm welcome!



source: ONaCVG988



2. VIE DE L'ASSOCIATION

2.1/ DINER CONFÉRENCE

La deuxième conférence de l'année suivie d'un coquetèle dînatoire a eu lieu le **20 avril 2023** à la Maison des anciens combattants.

A cette occasion, devant un auditoire attentif, nous avons eu le plaisir d'accueillir le directeur régional des douanes de Nouvelle-Calédonie, Benoît Godart qui a présenté avec brio les différentes missions et les moyens de ce service méconnu du grand public.

The second conference of the year, followed by a coquetèle dînatoire, was held on 20 April 2023 at the Maison des anciens combattants.

On this occasion, before an attentive audience, we had the pleasure of welcoming Benoît Godart, Regional Director of New Caledonia Customs, who gave a brilliant presentation of the various missions and resources of this service, which is little known to the general public.



2.2/ RESERVE FORCES DAY À BRISBANE



Notre association a honoré une fois de plus le rendez-vous annuel de Brisbane. En effet, une délégation forte de 5 personnes a participé au 75e anniversaire de la création des forces de réserve militaires du Commonwealth d'Australie.

Après une réception à l'hôtel de ville le 30 juin, en présence des autorités civiles et militaires du Queensland, un dépôt de gerbe à l'ANZAC Square eut lieu le lendemain présidée par le gouverneur Jeannette Young, représentant le roi Charles III.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer le consul honoraire de France à Brisbane, Alain Etchegaray et Franck Lamy, président des vétérans de l'armée française de l'Australie (VAFA).

Au cours d'un discours émouvant, notre camarade le Captain Bob Hume RFD, président du comité de la journée des forces de réserve du Queensland du Sud, a annoncé qu'il passait le témoin. Nous le remercions vivement de son engagement pour les réserves de son pays et des liens construits entre nos deux pays depuis plus de 17 ans. Nous espérons que le projet de convention entre nos deux associations puisse aboutir.

Our association once again honoured the annual meeting in Brisbane. A 5-strong delegation took part in the 75th anniversary of the creation of the Commonwealth Military Reserve Forces of





Australia. After a reception at City Hall on 30 June, attended by Queensland's civil and military authorities, a wreath-laying ceremony was held at ANZAC Square the following day, presided over by Governor Jeannette Young, representing King Charles III. We had the pleasure of meeting the Honorary Consul of France in Brisbane, Alain Etchegaray, and Franck Lamy, President of the Veterans of the French Army of Australia (VAFA).

In a moving speech, our comrade Captain Bob Hume RFD, Chairman of the South Queensland Reserve Forces Day Committee, announced that he was passing the baton. We thank him warmly for his commitment to his country's reserves and the links built between our two countries over more than 17 years. We hope that the draft agreement between our two associations will come to fruition.





2.3/ DES ADHERENTS A L'HONNEUR

Le 25 mai dernier, Louis Le Franc haut-commissaire de la République a décerné dans les jardins de la Maison du combattant, la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (2 argent et 13 bronze) à plusieurs adhérents d'associations de combattants et patriotiques. A cette occasion, trois de nos adhérents ont vu leur engagement récompensé au profit de notre association en particulier. Il s'agit de Robert Bertram, Yann Paulic et de Gauthier Palombo-Chateteau. Toutes nos félicitations aux récipiendaires ! Chaque année depuis 2022, chaque président peut ainsi proposer des adhérents méritants au bénéfice de cette distinction ministérielle.



On 25 May, in the gardens of the Maison du combattant, Louis Le Franc, the French High Commissioner, awarded the Youth, Sports and Associative Commitment Medal (2 silver and 13 bronze) to several members of veterans' and patriotic associations. Three of our members received awards for their commitment to our association in particular. They were Robert Bertram, Yann Paulic and



Gauthier Palombo-Chateteau. Congratulations to them all! Every year since 2022, each chairman has been able to nominate deserving members for this ministerial award.

2.4/ RENCONTRE



Notre président a eu l'occasion de rencontrer pendant un court séjour en Nouvelle-Calédonie, le LCL ® Olivier Cloup, administrateur de l'AOR (92) et adhérent de l'ANORAAE (92). Un tour d'horizon de nos associations ainsi qu'un regard croisé du contexte local et régional ont ponctué cet échange trop rapide.

During a short stay in New Caledonia, our President had the opportunity to meet LCL ® Olivier Cloup, director of the AOR (92) and member of the ANORAAE (92). The all-too-fast exchange was punctuated by an overview of our associations and a cross-section of the local and regional context.

3. DIVERS

-Inauguration de l'exposition « 1943, Les Calédoniens en Afrique du Nord »

Le jeudi 27 juillet, s'est tenue à la maison du Combattant, l'inauguration de l'exposition « 1943, Les Calédoniens en Afrique du Nord ». Pensée, conçue et imprimée en Nouvelle-Calédonie, cette nouvelle exposition nous ramène 80 ans en arrière dans les déserts du Nord de l'Afrique, en particulier en Libye et en Tunisie. Principalement dirigée vers les élèves des collèges et lycées, en particulier les classes défense, l'exposition est néanmoins possible pour le grand public de venir la voir durant le mois du patrimoine.

-Inauguration of the "1943, New Caledonians in North Africa" exhibition

On Thursday 27 July, the exhibition "1943, Caledonians in North Africa" was inaugurated at the Maison du Combattant. Conceived, designed and printed in New Caledonia, this new exhibition takes us back 80 years to the deserts of North Africa, particularly Libya and Tunisia. The exhibition is aimed primarily at secondary school pupils, with a particular focus on defence classes, but it is also open to the general public during Heritage Month.

-Loi du pays n°2023-4 du 26 mai 2023 relative à la participation des salariés aux réserves opérationnelles

La toute récente loi du pays adoptée par le congrès de la Nouvelle-Calédonie sur les réserves opérationnelles concerne les salariés volontaires pour effectuer des périodes dans la Garde nationale soit



dans les forces armées, soit dans la gendarmerie ou encore de la police nationale. Pourtant, force est de constater qu'au sein de la Garde nationale persistent des différences notables de traitement suivant leur lieu de résidence.

En Nouvelle-Calédonie, le salarié ayant souscrit un engagement à servir dans une réserve opérationnelle peut obtenir annuellement de son employeur une autorisation d'absence de huit jours. Le salarié doit respecter au minimum un préavis d'un mois pour faire sa demande par écrit. Cependant, une restriction est prévue pour les entreprises de moins de cinquante salariés dont l'employeur peut décider pour des considérations fonctionnelles, de limiter ce temps d'absence à cinq jours au lieu de huit. Cependant, conventionnellement, tout salarié peut obtenir de son employeur une durée d'absence plus importante.

Dès lors, cette possibilité d'effectuer des périodes dans la réserve opérationnelle, n'est pas un dû puisqu'un employeur peut les refuser sans avoir à se justifier. En revanche, la loi a prévu le don de jours de congés de la part d'un salarié de la même entreprise au bénéfice d'un autre salarié appartenant à la réserve opérationnelle.

Globalement, en cas d'autorisation d'absence, le salarié réserviste continue de bénéficier au sein de son entreprise, de tous les avantages légaux et conventionnels. Il ne peut être lésé ou sanctionné pendant cette période au service de la nation.

Si ces dispositions locales s'inspirent de celles que l'hexagone a également mises en place, des différences entre réservistes nationaux et locaux posent alors un problème de fond.

En effet, depuis la loi n°2023-703 du 1^{er} août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (*JORF* n°177 du 2 août 2023), le réserviste salarié ayant souscrit un engagement bénéficie de plein droit d'une autorisation d'absence de 10 jours *a minima* par année civile alors qu'en Nouvelle-Calédonie, le réserviste salarié peut bénéficier de cette autorisation d'absence. Il y a donc une légère nuance pour l'obtention de cette autorisation.

Ce nombre de jours peut être étendu d'une part, par accord contractuel (Art L.3142-90), d'autre part, il peut s'agir soit d'une convention (Art L.3142-94-2) conclue entre le ministre des armées, le ministre de l'intérieur et l'employeur, soit d'un accord collectif de d'entreprise voire un accord de branche. En Nouvelle-Calédonie, le GBR Putz, COMSUP avait, avant son départ, pensé finaliser avec des entreprises du MEDEF souhaitant faciliter l'engagement de leurs réservistes, des conventions « Partenaire de la défense nationale ».

Ce partenariat prévu par le code de la défense (Art. L.4211-1) a pour objet de susciter la promotion de la réserve opérationnelle par les employeurs et d'encourager l'engagement et l'épanouissement (stage et formation) de leurs collaborateurs, en intégrant les contraintes liées à leur activité professionnelle. La reconnaissance de la mission du réserviste et sa mise à disposition au service de la Nation constitue dès lors un acte civique de l'employeur, en adéquation avec l'esprit de responsabilité sociale des entreprises (RSE) ; en d'autres termes, les entreprises peuvent introduire comme critère dans ce dispositif la Garde nationale !

On note un autre avantage pour l'employeur, une réduction d'impôt existant depuis 2017. L'entreprise mettant à disposition à titre gratuit un de ses salariés au profit des forces armées ou de l'intérieur, constitue un don en nature ouvrant droit à une réduction d'impôt égale à 60% de son montant (salaires et charges sociales) dans la limite de 5^{0/00} du chiffre d'affaires.



En outre, toujours pour favoriser le développement et l'attractivité de la Garde nationale, les rémunérations versées aux réservistes sont exonérées de l'impôt sur le revenu. La Cour de comptes dans son *Rapport public annuel* de février 2011, p. 628, a rappelé ce principe fondé sur une doctrine fiscale ancienne confirmé par la DGFIP (BOFPI, 12/09/2012).

En Nouvelle-Calédonie, depuis que la fiscalité est devenue une compétence propre, les réservistes doivent déclarer leurs soldes...

En conclusion, cette loi du pays pose plus de questions qu'elle n'en résout. Le réserviste calédonien se retrouve dans un cadre juridique hybride fondé sur des dispositions locales (droit du travail et droit fiscal) alors que la compétence de la défense nationale à travers ses ministères des armées et de l'intérieur, entre dans le champ des pouvoirs régaliens !

Pourtant, ces réservistes, véritables double citoyens, ne s'engagent-ils pas pour une seule Nation, la France ? La logique voudrait que ce cadre juridique soit identique pour l'ensemble de la République française en instaurant une égalité de traitement entre membres de la Garde nationale, sans occulter un intérêt partagé pour toutes les parties prenantes dans leur emploi.

Enfin, cette réflexion doit être mise en perspective avec la cible fixée par la LPM, au titre du lien armée-nation qui prévoit, en effet, de fidéliser 105000 réservistes en 2035 au plus tard, sans oublier pour notre région d'outre mer, la dynamique impulsée par l'axe stratégique de l'indo-pacifique.

- Territorial law no. 2023-4 of 26 May 2023 on the participation of employees in the operational reserves

The very recent loi du pays adopted by the Congress of New Caledonia on operational reserves concerns employees who volunteer to spend periods in the National Guard, either in the armed forces, the gendarmerie or the national police force. However, it has to be said that within the National Guard there are still significant differences in treatment depending on where they live.

In New Caledonia, an employee who has signed up to serve in an operational reserve can obtain an annual leave of absence of eight days from his employer. Employees must give at least one month's written notice of their request. However, there is a restriction for companies with fewer than fifty employees, where the employer may decide, for operational reasons, to limit this time off to five days instead of eight. However, by agreement, any employee may obtain a longer period of absence from his employer.

Consequently, this possibility of spending periods in the operational reserve is not a right, since an employer can refuse it without having to justify himself. On the other hand, the law does allow an employee of the same company to donate days of leave to another employee belonging to the operational reserve.

Generally speaking, in the event of leave of absence, the reservist employee continues to benefit from all the legal and contractual advantages within his or her company. They may not be harmed or penalised during this period of service to the nation.

If these local provisions are inspired by those that have also been put in place in France, the differences between national and local reservists pose a fundamental problem.

Since Law no. 2023-703 of 1 August 2023 relating to military programming for the years 2024 to 2030 and containing various provisions concerning defence (JORF no. 177 of 2 August 2023), salaried



reservists who have signed a commitment are automatically entitled to at least 10 days' leave per calendar year, whereas salaried reservists in New Caledonia are entitled to this leave. There is therefore a slight difference in terms of obtaining this authorisation.

This number of days can be extended by contractual agreement (Art L.3142-90), or by an agreement (Art L 3142-94-2) between the Minister of the Armed Forces, the Minister of the Interior and the employer, or by a collective company agreement or even a branch agreement. In New Caledonia, GBR Putz, COMSUP had, before his departure, thought of finalising "National Defence Partner" agreements with MEDEF companies wishing to facilitate the recruitment of their reservists.

The purpose of this partnership, as set out in the French Defence Code (Art. L.4211-1), is to encourage employers to promote the operational reserve and to encourage the commitment and fulfilment (internship and training) of their employees, while taking into account the constraints associated with their professional activity. Recognising the reservist's mission and making him or her available to serve the nation is therefore a civic act on the part of the employer, in keeping with the spirit of corporate social responsibility (CSR); in other words, companies can introduce the National Guard as a criterion in this scheme!

There is another advantage for the employer, a tax reduction that has existed since 2017. If a company makes one of its employees available free of charge to the armed forces or the interior, this constitutes a donation in kind entitling the employer to a tax reduction equal to 60% of the amount (salaries and social security contributions) up to a limit of 5°/° of turnover.

In addition, to encourage the development and attractiveness of the National Guard, the remuneration paid to reservists is exempt from income tax. In its annual public report of February 2011, p. 628, the Cour de Comptes reiterated this principle, which is based on a long-standing tax doctrine and has been confirmed by the DGFIP (BOFPI, 12/09/2012).

In New Caledonia, since taxation has become a specific responsibility, reservists must declare their pay...

In conclusion, this loi du pays raises more questions than it resolves. New Caledonian reservists find themselves in a hybrid legal framework based on local provisions (labour law and tax law), while national defence, through its Ministries of the Armed Forces and the Interior, falls within the scope of sovereign powers!

Yet aren't these reservists, true dual citizens, committed to a single nation, France? Logic would dictate that this legal framework should be identical for the whole of the French Republic, establishing equal treatment for all members of the National Guard, without obscuring the shared interest of all parties involved in their employment.

Lastly, this reflection must be put into perspective with the target set by the LPM, under the heading of the army-nation link, which provides for the retention of 105,000 reservists by 2035 at the latest, not forgetting for our overseas region, the dynamic driven by the Indo-Pacific strategic axis.